Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta

numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 13-17 (1963-1967)

Heft: 65

Rubrik: Münzfunde = Trouvailles monétaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'auteur de cette transformation poinçonna ensuite sur la face nue l'inscription 2 POST. Comment se justifie cette mention?

La Poste ² a été mise pour la première fois à la disposition des particuliers par Henri II, par son Edit de novembre 1576 créant des messagers royaux; pour la distribution dans le ressort de chaque Parlement, le tarif était:

- -10 deniers tournois pour une lettre simple, y compris le port de la réponse.
- 15 deniers pour un paquet de 2 ou 3 lettres.
- -20 deniers pour les paquets de lettres pesant plus d'une once.

On voit apparaître la notion de poids dans la tarification: en 1676 Louis XIII fixe pour le paquet de lettres le tarif de 15 sols l'once (calculé sur un pied de 3 lettres à l'once, alors qu'il y en avait 6 ou 7); naturellement ce tarif variait suivant la distance parcourue ³. En 1759 la lettre simple doit peser moins de 2 gros (¹/₄ d'once) la lettre double, de 2 à 4 gros (¹/₂ once). Sous la Révolution (décrets de 1791 et 1797):

- la lettre simple de moins d'un quart once paie

1 port,

- la lettre de moins d'une demie once paie

 $1^{1/2}$ port,

− la lettre de moins de ³/4 d'once paie

2 ports,

- et ainsi de suite avec 1 port de plus par quart d'once.

Enfin la loi du 27 frimaire An VIII imposait l'usage des unités du système métrique décimal et ramenait à 7 g le poids de la lettre simple, poids qui allait encore varier au cours du XIXe siècle.

Le poids qui nous occupe, poids d'une demie once a donc servi à peser la lettre double, ce qui place son origine entre 1759 et 1800.

La raison qui a présidé à la transformation d'un poids monétaire de 16,25 grammes en un poids postal d'une demie once nous sera toujours inconnue; quel besoin, en effet, d'un tel bricolage alors que l'on trouvait couramment dans le commerce, les poids sous-multiples du Marc de Troyes? (Voir fig. 3, 4, 5.)

Oeuvre d'un postier économe, ou d'un utilisateur méfiant?

François G. Lavagne

vaut les 7/8 de l'once de Paris ...

² Les renseignements concernant les tarifs sont extraits de «Les Postes Françaises» par Alexis Belloc, Didot 1886.

³ Une déclaration de 1703 permettait à chaque ville d'utiliser sa propre unité de poids: une lettre d'un poids donné pesait moins de Paris à Lyon qu'à l'inverse, car l'once de Lyon

MÜNZFUNDE - TROUVAILLES MONÉTAIRES

Découverte d'un trésor romain dans le Néguev

Une importante découverte de près de 10 000 pièces de monnaie romaines datant de Néron jusqu'à Elagabal, vient d'être faite à Kurnub, site de la cité nabatéenne historique de Mamshit, au cœur du Néguev, au

sud-est de Dimona. M. Nathan Negev, du Département archéologique de l'Université de Jérusalem, qui dirige la campagne de fouilles à Mamshit, a déclaré que c'était la première fois qu'une telle quantité de pièces en parfait état de conservation était découverte.

Les pièces se trouvaient dans une jarre en bronze d'une soixantaine de centimètres de hauteur, cachée sous les marches d'une maison de deux étages et pratiquement intacte lors de sa découverte. La jarre contenait également des fragments de papyrus écrits en grec qui n'ont pas encore été déchiffrés. Le poids de l'argent contenu dans la jarre est estimé à une cinquantaine de kilos.

M. Nathan Negev pense qu'il s'agit de la fortune d'un riche marchand — car Mamshit est connue pour avoir été un centre commercial important situé à un des «carrefours internationaux» de l'époque — ou bien de la solde d'une unité romaine stationnée sur les lieux.

Ambassade d'Israël à Berne et L. Y. Rahmani



MITTEILUNGEN DER EIDGENÖSSISCHEN MÜNZSTÄTTE

1966 hat die Eidgenössische Münzstätte fol-Franken Stückzahl gende Prägezahlen aufzuweisen: -.0510 010 000 -.022 510 000 Franken Stückzahl 5 030 000 -.019 016 000 2. -Die Zahlen für 1965 sind zu finden in SM 1. -3 032 000 -.5016, 1966, H. 61, 48, eine Zusammenstellung für 10 008 000

10 785 000

4 025 000

-.20

-.10

50 f,

die vorangehenden Jahre SM 15, 1965, H. 58,

A. Schmid